WOMEN'S BUREAU
U.S. DEPARTMENT OF LABOR

FICHE D'INFORMATION

Février 2024

Rien dans ce document ne saurait constituer un avis juridique. Les documents fournis par le Women's Bureau sont exclusivement fournis à titre d'information et ne doivent pas se substituer à l'obtention d'un avis juridique.

Violence et harcèlement fondés sur le genre dans le monde du travail

Tout le monde a droit à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement fondés sur le genre.

La présence des femmes sur le marché du travail est essentielle à la sécurité économique du pays. Le Women's Bureau s'efforce de sensibiliser l'opinion publique aux politiques et aux normes qui protègent les intérêts des femmes au travail, de défendre l'égalité et la sécurité économiques des femmes et de leurs familles et de promouvoir des environnements de travail de qualité.

QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT FONDÉS SUR LE GENRE ?

- L'expression " violence et harcèlement fondés sur le genre " (en anglais, GBVH, Gender-Based Violence and Harassment) désigne un ensemble de comportements et de pratiques inacceptables, ou la menace de tels comportements et pratiques, que ce soit un événement ponctuel ou répété, qui ont pour but de provoquer, entraînent ou sont susceptibles de causer, un préjudice physique, psychologique, sexuel ou économique, ou sont susceptibles de causer un tel préjudice. En particulier, l'expression fait référence à la violence et au harcèlement à l'encontre de personnes spécifiques en raison de leur sexe ou de leur genre, ou affectant de manière disproportionnée des personnes d'un sexe ou d'un genre particulier, et englobe le harcèlement sexuel tel que défini dans la Convention sur la violence et le harcèlement (C190) de l'Organisation internationale du travail (OIT).

QU'EST-CE QUE LE MONDE DU TRAVAIL ?

- L'expression " monde du travail " couvre tous les lieux où du travail a lieu. Elle ne se limite pas aux lieux de travail traditionnels, mais englobe tous les lieux où des travailleurs sont rémunérés, font des pauses, participent à des formations liées au travail ou s'engagent dans des communications liées au travail. Selon la définition de la C190 de l'OIT, le " monde du travail " désigne tout espace " dans le cadre du travail, lié au travail ou découlant du travail ".

LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT FONDÉS SUR LE GENRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL SONT OMNIPRÉSENTS, DANS TOUTES LES PROFESSIONS, TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS CONFONDUS.

- " La violence et le harcèlement fondés sur le genre dans le monde du travail " fait référence à la violence et au harcèlement fondés sur le genre qui surviennent dans tous les milieux de travail.
- La violence et le harcèlement fondés sur le genre peuvent survenir dans les contextes suivants :
  - Travail au contact des clients, par exemple dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie ;
  - Travail dans les lieux éloignés ou hors site, par exemple dans les exploitations agricoles ou les mines, ou à proximité de tels lieux ;
  - Pauses, par exemple dans les salles de repos ;
  - Communication en ligne, par exemple par e-mail ou sur les réseaux sociaux ;
  - Sommeil dans un espace fourni par l'employeur, comme une caserne de pompiers, des dortoirs pour travailleurs, des lieux de travail éloignés ou le domicile privé de l'employeur ;

- Travail à bord d'un véhicule, comme les chauffeurs routiers et les conducteurs de véhicules de covoiturage ;
- Participation à des conférences professionnelles ou à des visites sur site ; ou
- Déplacements professionnels ou travail à distance.

- La violence et le harcèlement fondés sur le genre, y compris la violence domestique, les agressions sexuelles et le harcèlement, qui a lieu en dehors du lieu de travail, peut également avoir des répercussions sur le monde du travail, sur la sécurité du lieu de travail et sur les performances professionnelles, l'assiduité ou la capacité d'un survivant de violences à trouver ou à conserver un emploi.

LE WOMEN'S BUREAU S'EFFORCE DE METTRE FIN À LA VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT FONDÉS SUR LE GENRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL.

- Créé en 1920, le Women's Bureau est la seule agence fédérale mandatée pour représenter les besoins des femmes salariées. Depuis plus de 100 ans, nous sommes en première ligne pour défendre les intérêts des femmes qui travaillent. Nous accomplissons notre mission sur plusieurs fronts, dans la recherche et l'analyse de politiques, l'octroi de subventions, l'éducation et la sensibilisation. Depuis sa création, le Women's Bureau défend l'amélioration des conditions de travail et la sécurité des femmes sur le lieu de travail.
- L'expression " conditions de travail sûres " ne se limite pas à la sécurité contre les risques tels que les produits chimiques et les incendies, elle englobe également l'absence de violence et de harcèlement fondés sur le genre. La violence et le harcèlement fondés sur le genre constituent un obstacle majeur à l'accès au travail et à la sécurité économique de tous les travailleurs, en particulier les femmes, les femmes de couleur, les femmes en situation de handicap, les travailleurs LGBTQIA+ et les femmes immigrées.
- La violence et le harcèlement fondés sur le genre constituent également un obstacle majeur au recrutement et à la fidélisation des travailleurs. Par exemple, l'EEOC rapporte que la discrimination et le harcèlement incitent les femmes à quitter les programmes d'apprentissage et empêchent les femmes et les personnes de couleur d'entrer dans l'industrie du bâtiment et travaux publics.
- Veiller à ce que les travailleurs ne soient pas exposés à la violence et au harcèlement, y compris la violence et le harcèlement fondés sur le genre, fait partie intégrante de l'instauration de lieux de travail sûrs, équitables et respectueux.

COMMENT LE WOMEN'S BUREAU MÈNE-T-IL LES INITIATIVES VISANT À METTRE FIN À LA VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT FONDÉS SUR LE GENRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

U.S. National Plan to End Gender-Based Violence

- En mai 2023, la Maison Blanche a publié le tout premier plan national pour mettre fin aux violences fondés sur le genre aux États-Unis. Ce plan établit une feuille de route pour tous les échelons du gouvernement dans la prévention et la lutte contre les violences fondés sur le genre aux États-Unis. Il reconnaît spécifiquement que la violence fondée sur le genre a un impact négatif sur la sécurité physique et économique des survivants aux violences et des travailleurs.
- Le Women's Bureau travaille avec des partenaires fédéraux pour mettre en œuvre les actions décrites dans le plan national.

Programme de subventions Fostering Access, Rights and Equity (FARE)

- Le programme de subventions FARE 2023 est le premier programme de subventions du ministère du Travail des États-Unis entièrement axé sur le soutien des démarches mises en œuvre par les organisations communautaires afin de prévenir et répondre à la violence et au harcèlement fondés sur le genre dans le monde du travail.

Collaboration avec le Bureau de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour les Etats-Unis et le Canada

- La convention 190 de l'OIT est le premier traité international à reconnaître le droit de chacun à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, dont la violence et le harcèlement fondés sur le genre.

WOMEN'S BUREAU
U.S. DEPARTMENT OF LABOR

FICHE D'INFORMATION

- Le Women's Bureau et le Bureau de l'OIT pour les États-Unis et le Canada s'engagent auprès des travailleurs, des employeurs, des syndicats, des défenseurs et des survivants aux violences dans le cadre d'une série de réunions régionales ayant pour but de promouvoir les principes de la C190 de l'OIT aux États-Unis, discuter des meilleures pratiques de l'industrie pour prévenir et répondre à la violence et au harcèlement fondés sur le genre dans le monde du travail et soutenir les survivants de ces violences.

Vous souhaitez travailler ensemble sur des démarches visant à mettre fin à la violence et au harcèlement fondés sur le genre dans le monde du travail ?

Rendez-vous sur le site Internet du Women's Bureau pour en savoir plus :

dol.gov/agencies/wb/topics/GBVH